

# mt

Le magazine  
de Tonnerre.

DÉCEMBRE, JANVIER, FÉVRIER 2024



Tonnerre  
s'éclaire



# Sommaire



Journées du patrimoine - Compagnie Dumas  
Entreprise du patrimoine Vivant



Visite de la mini-entreprise du Collège



Visite de l'IFAS

## BULLETIN MUNICIPAL DE TONNERRE - DÉCEMBRE 2023

**Directeur de la publication :** Cédric CLECH · **Rédacteur en Chef :** Julie VEYRAT DAL DEGAN ·  
**Ont collaboré à ce numéro :** Mathilde PICQ, Christian ROBERT, Emilie ORGEL, Chantal PRIEUR,  
Pascal LENOIR, Marie-Laure BOIZOT, Sylviane TOULON, Gilles BARJOU · **Conception graphique :**  
Accessprint · **Impression :** Imprimerie BARRÉ, imprimé sur papier Recygal offset FSC · **Rédaction :**  
Xavier GUINOT pour la SPL OTCCYT · **Périodicité :** trimestrielle · **Tirage :** 3 000 ex. · **Crédits photos :**  
Service communication Ville de Tonnerre. Nilton Dos Santos Almeida, Shutterstock.



## COMMUNIQUEZ EN LOCAL

### DEVENEZ PARTENAIRE

### DU BULLETIN MUNICIPAL !



#### RENSEIGNEMENTS ET TARIFS

Julie VEYRAT DAL DEGAN  
communication@mairie-tonnerre.fr



- 4 **Retour sur...**
  - Faites du Sport, Édition 2
  - Inauguration des tableaux, Église Saint Pierre
  - Inauguration de la centrale photovoltaïque
  - Tonnerre s'est éclairée !
  - Remise des diplômes du lycée et du collège
  - Bourse aux jouets et aux vêtements
  - Semaine Bleue
- 6 **Proximité**
  - Réunions publiques
  - Transformation de la Halle Daret
  - Commission bois
  - Permanences du maire
  - Retour sur la réunion publique de mi-mandat
- 7 **Économie**
  - On vous répond !
- 9 **Fêtes de fin d'année**
  - 3 questions à...Chantal Prieur
  - Programme animations de Noël
- 10 **Solidarités**
  - Festivités de fin d'année au CCAS
  - Troc'o thèque
- 11 **Sport**
  - 3 questions à...Christophe Cano
  - Section Tai chi
- 12 **Attractivité**
  - Les jeudis des commerçants, c'est parti !
  - Nouveaux commerces
- 13 **Agenda des manifestations**
- 15 **Culture**
  - Terres de correspondances.  
Tonnerre & le Tonnerrois
- 16 **Cinéma**
  - Un nouveau logo
- 16 **Patrimoine**
  - Photo ancienne la plus buzzée
- 17 **Vie pratique**
  - Mairie de Tonnerre
  - Tutoriel sur l'utilisation d'intramuros
- 18 **Voix des majorités et des minorités**
- 19 **Carnet d'adresses**

TOUTE  
L'EQUIPE  
MUNICIPALE  
VOUS SOUHAITE DE

*Joyeuses  
Fêtes*



# Édito



**Chères Tonnerroises, chers Tonnerrois,**

Préparer et projeter notre ville pour l'horizon 2030, tel est notre cap depuis le début de ce mandat. Cette année encore, les investissements réalisés pour l'amélioration de notre cadre de vie (1,2 million d'euros dans la rénovation de voirie), pour notre sécurité, pour la rénovation de notre patrimoine (le très beau chantier du cinéma-théâtre, l'église Saint-Pierre, le 14 rue de la Fosse Dionne ou encore nos cimetières), pour notre jeunesse par la réalisation d'installations, sont inédits.



**Cédric Clech**  
Maire de Tonnerre

Rendre notre Ville plus verte, d'abord dans le cadre du plan de sobriété mis en place l'an passé, devient aussi une réalité : rénovation de l'ensemble de notre éclairage public, récupération de l'eau de pluie de certains de nos bâtiments municipaux, et demain - suite à une étude réalisée ces derniers mois, avec votre contribution, nous lancerons avec nos partenaires des espaces de déplacements dédiés au vélo.

Il reste encore beaucoup à faire, en respectant la délicate équation de la poursuite de notre désendettement, du respect de notre engagement de ne pas augmenter la pression fiscale des propriétaires fonciers tout en investissant pour l'avenir.

Conscient que les crises successives ont pu affecter des projets associatifs, des entreprises mais aussi de nombreux habitants par l'inflation qui frappe notre pays depuis de nombreux mois, il est de notre responsabilité d'être solidaires. Par le soutien aux plus fragiles, aux associations, et la défense de nos services publics.

**Nous poursuivons nos efforts en 2024 :** aménagement de l'espace face au marché couvert, travaux de voirie dans le quartier des Gerbes d'orges, soutien aux projets culturels, économiques et touristiques, rénovation d'installations sportives...

**Belle et heureuse fin d'année à toutes et tous. ●**



Aménagement de la zone humide et d'une promenade avec le SMBVA



Inauguration du Parcours à vélo (Bike park)



Inauguration de la gare le 14 novembre 2023



Cérémonie des cadettes et des cadets de la sécurité publique - Collège Abel Minard



Projet de court métrage avec les jeunes "La Fosse magique"

**Retour sur ...**

## Faites du Sport, saison 2

**Tonnerre a fêté le sport sous toutes ses formes le samedi 9 septembre dernier.**

Ce fut l'occasion de remettre des récompenses aux sportifs émérites, aux bénévoles et aux jeunes arbitres de l'année. Les enfants ont pu découvrir de nombreux sports à travers des ateliers proposés par les sections de l'Association Sportive Tonnerroises. Les valeurs d'amitié et de partage que véhicule le sport ont été soulignées par Emilie Orgel lors de son discours.

**Un grand merci aux participants et aux bénévoles pour la réussite de cette belle journée ! ●**



## Inauguration des tableaux de Saint-Pierre

**Deux magnifiques tableaux (Saint-Michel terrassant le Démon et Archange et Démon) de l'église Saint-Pierre ont retrouvé leur place dans l'édifice après quelques mois de remise en beauté.**

Cette restauration financée en partie par l'Association pour le Rayonnement de l'église Saint-Pierre a reçu le soutien de l'État (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

**Merci à Daniel Luque et à son association pour le travail remarquable effectué pour la sauvegarde de ces joyaux patrimoniaux. ●**

## Inauguration de la centrale photovoltaïque

**Le 5 octobre dernier avait lieu l'inauguration de la centrale photovoltaïque de Tonnerre.**

Située sur le replat de Champs Boudons, elle a été réalisée et est exploitée par la société JPEE. Projet lancé en 2018, pour une mise en service en décembre 2022, cette centrale permet l'alimentation de 2 600 personnes et évite la consommation de 2 800 tonnes de CO<sup>2</sup>. ●

**PLUS D'INFOS SUR**

→ <https://tonnerre-89.centrale-solaire-jpee.fr/>



# Tonnerre s'est éclairée !

Formidable 3<sup>ème</sup> édition du festival « Tonnerre s'éclaire » porté par la compagnie la Septima. Installée dans le Tonnerrois depuis fin août, la compagnie a offert cette année une résidence qui avait tout d'un festival. Ateliers de confection de lanternes, soirées lectures et ateliers chant ont précédé la grande parade du 7 octobre, qui fût suivie par un public très nombreux.

Merci à Pauline Schill, à sa troupe et aux nombreux bénévoles pour la mise en lumière de notre ville ! ●



## Remises des diplômes

Promotion 2023

Deux cérémonies de remise des diplômes ont été organisées par la ville de Tonnerre en collaboration avec le Lycée Chevalier d'Eon et le collège Abel Minard à l'espace Marland.

Le vendredi 20 octobre dernier, les bacheliers et les titulaires des BTS se sont vu féliciter par le proviseur du lycée et le maire de Tonnerre. Puis le 10/11 c'était au tour des collégiens d'être mis en avant lors de la remise du Diplôme National du Brevet, du Certificat de Formation Générale ou encore du DELF (Diplôme d'Etudes en Langue Française).

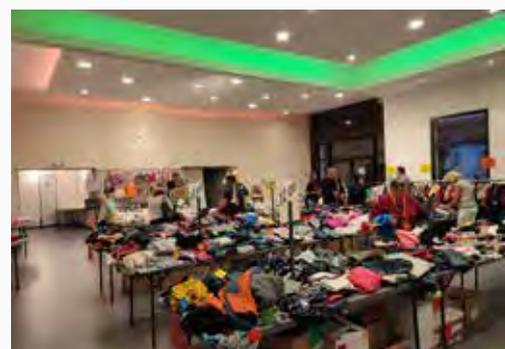
Un travail de partenariat essentiel à notre cité ! ●



## Bourses aux jouets et aux vêtements

Association « Ribambelle »

L'association Ribambelle a organisé les 13 et 14 octobre, une bourse aux vêtements et les 17 et 18 novembre une bourse aux jouets à l'espace Marland. De quoi s'habiller ou préparer les cadeaux de fin d'année à petits prix ! ●



## Semaine Bleue



La semaine du 2 au 6 octobre dernier a été très active pour nos aînés ; cabaret, gym, ateliers, loto, jeux, grand bal étaient au programme de la semaine bleue. Le tout sous le signe des liens intergénérationnels et de l'inclusion des seniors dans la société.

Bravo au Centre social le Trait d'Union et au CCAS pour l'organisation de cette semaine de festivités ! ●



Réunion publique  
Quartier des Gerbes d'Orge

# Réunions Publiques

**Quartiers des Gerbes d'Orge - quartier des champs Boudons et du Val Tiercelin**

Le maire et les élus poursuivent les réunions publiques par quartier. **C'était le cas le 14 septembre** dans le **quartier des Gerbes d'Orge**. Enfouissement des réseaux, réfection de la voirie et des trottoirs ont été abordés et seront inscrits au programme des travaux dans les deux ans. La dernière réunion en date était le **19 octobre** dernier dans le **quartier des champs Boudons et- du Val Tiercelin**. ●

## Transformation de la Halle Daret

**Trois ateliers de co-construction animés par le CAUE 89**

**La ville de Tonnerre a sollicité l'accompagnement du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Yonne dans le cadre d'une réflexion sur la transformation de la Halle Daret.**

Cette démarche de co-construction du projet implique différentes parties prenantes. Elle a été proposée par le CAUE, elle intègre la compréhension des enjeux et la réalisation de tests d'aménagement (sur site, en maquette et/ou en plan).

Le premier atelier a été dédié au diagnostic de l'espace et le second à ébaucher des pistes de co-conception du projet.

Le 16 septembre, le troisième atelier a clôturé ce programme permettant ainsi la mise en commun des propositions et idées envisagées lors des précédents travaux de groupe avec un travail en maquette et dans l'espace.

Ce projet collectif s'est donc construit au fil des échanges en abordant différents thèmes (ombrage, végétalisation, flux, mobilier, etc.). Une présentation sera prochainement proposée aux élus par le CAUE et les riverains. ●



Restaurant le P'tit Gourmet - Hôtel du centre  
63 rue de l'Hôpital 89700 TONNERRE - 03 86 55 10 56  
contact@hotel-tonnerre.com

## Commission bois

**Le comité consultatif « Bois et forêt » a pour but de veiller à la bonne gestion de la forêt communale en accord avec les services de l'ONF et l'association des communes forestières de l'Yonne.**

Il s'est réuni pour la première fois le 20 septembre dernier.

La forêt communale est régie par le plan d'aménagement 2012-2031. Il s'agit d'une « feuille de route » qui décrit la forêt, planifie les récoltes de bois ainsi que les travaux à réaliser.

Le tirage au sort des affouages 2023/2024 a eu lieu le 13 novembre dernier. Le tarif du stère s'élève à 6€.

La période d'exploitation court du 15 novembre au 30 avril et l'enlèvement doit avoir lieu le 30 septembre au plus tard. Le cubage, quant à lui, sera effectué entre le 30 avril et le 30 mai 2024. ●

## Permanences du maire



**La permanence du maire a un rôle important et est nécessaire au bon fonctionnement de la politique mise en place par l'équipe municipale.**

Les Tonnerrois peuvent ainsi venir à la rencontre de Cédric Clech et de Marie-Laure Boizot, déléguée en charge de la population, pour une prise de contact ; élaboration d'un projet, ou exposer librement leurs idées. Ce contact direct avec le maire permet d'établir un lien avec la population. ●

**PROCHAINES PERMANENCES**

**Les samedis 27 janvier et 17 février.**

# Retour sur la réunion publique de mi-mandat

Une réunion publique ouverte à tous les Tonnerrois a eu lieu le 3 novembre dernier, à l'espace Marland.

3 ans après les dernières élections, 3 ans avant les prochaines, il était important de proposer un bilan de mi-mandat sur les projets aboutis, sur les projets en cours ou à venir et sur les difficultés rencontrées.

Vous avez été nombreux à venir à la rencontre de vos élus. Les échanges, constructifs, permettront de nourrir les projets pour les trois années à venir. ●



## Économie

# On vous répond !

Brigitte, 53 ans à Tonnerre :

Quelle est l'évolution de la taxe foncière à Tonnerre depuis cinq ans ?  
J'ai toujours l'impression de payer plus tous les ans ?



La taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) est un impôt local qui concerne aussi bien les propriétaires d'un bien immobilier que ses usufruitiers. Elle est établie pour l'année entière, d'après la situation au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition.

Le calcul de l'impôt associe **valeur cadastrale et taux votés** par les collectivités territoriales.

→ La base d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties est égale à la moitié de la valeur locative cadastrale.

- Le calcul de la valeur locative cadastrale est de la compétence des services de la Direction **Générale des Finances publiques**.
- Elle représente le niveau de loyer annuel théorique que la propriété concernée pourrait produire si elle était louée. L'abattement forfaitaire de 50 % permet de prendre en compte les frais de gestion, d'assurance, d'amortissement, d'entretien et de réparation.
- Elle est calculée forfaitairement à partir des conditions du marché locatif de 1970 (1975 pour les DOM). Cette valeur locative 70 est modifiée par des coefficients forfaitaires d'actualisation et de revalorisation.
- Elle peut également évoluer au fil des années en fonction des changements, constatés par l'administration, comme l'agrandissement de la surface habitable, l'accomplissement de gros travaux ou l'achat ou construction d'équipement(s) supplémentaire(s) (garage, piscine, véranda...).



Depuis 2018, la valeur locative cadastrale est revalorisée chaque année de manière **automatique en fonction de l'inflation**.

**Au titre des cinq dernières années, le coefficient de revalorisation des valeurs locatives a ainsi évolué comme suit :**

→ **2019** : +2,20% > **2020** : +1,20% > **2021** : +0,20% > **2022** : +3,4%  
**2023** : +7,10% > **2024 (prévision)** : +5,6 %.

**D'une manière globale, sur la commune, les bases ont évolué comme suit :**

→ **2019** : 6 093 713 € > **2020** : 6 085 171 € > **2021** : 5 638 465 €  
 > **2022** : 5 790 292 € > **2023 (prévision)** : 6 145 000 €  
 > **2024 (prévision)** : 6 489 120 €

→ **Le taux d'imposition communal est voté au sein de chaque collectivité territoriale :**

La loi de finances pour 2020 a organisé la suppression intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Pour compenser cette suppression, les communes ont perçu, à partir de 2021, le produit du foncier bâti des départements. Le taux départemental de TFPB (21,84%) a donc été transféré aux communes. A taux constants, cette opération est donc neutre pour le contribuable.

**Ainsi, à Tonnerre, depuis 2019, le taux communal est resté constant :**

→ **2019** : 22,45% > **2020** : 22,45%  
 > **2021** : 44,29% (22,45% + 21,84%) > **2022** : 44,29%  
 > **2023** : 44,29% > **2024 (prévision)** : 44,29 %

**A ce taux communal, s'ajoute un taux additionnel voté par la communauté de communes.**

Sur Tonnerre, ce dernier varie chaque année du fait du lissage décidé, en 2014, lors de la constitution de la communauté de communes Le Tonnerrois en Bourgogne.

**Ainsi, le taux cible au terme des 12 ans est actuellement fixé à 5,12% et n'a pas augmenté depuis 2016. Sur la commune de Tonnerre du fait du lissage, ce taux a évolué comme suit :**

→ **2019** : 4,67% > **2020** : 4,73% > **2021** : 4,80%  
 > **2022** : 4,87% > **2023** : 4,94%.

**A ce taux, s'ajoute celui de la taxe GEMAPI, taxe créée en 2015 pour assurer la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.**

→ **2019** : 0,247% > **2020** : 0,245% > **2021** : 0,365%  
 > **2022** : 0,406% > **2023** : 0,44%.

→ **Enfin, l'État prélève des frais de gestion de la fiscalité directe locale. Ils sont calculés sur le montant de la cotisation et non sur celui de la base. Leur taux est de 3 % en 2023.**

**Quel est le produit de cette taxe perçu par la ville de Tonnerre depuis le transfert de la part départementale :**

→ **2021** : 2 519 206 € > **2022** : 2 588 861 €  
 > **2023 (prévisionnel)** : 2 741 117 €  
 > **2024 (prévisionnel)** : 2 894 959 €

→ **En conclusion :**

- La détermination de la base relève de l'administration fiscale.
- La valeur locative cadastrale est revalorisée chaque année de manière automatique en fonction de l'inflation.
- Dans le Tonnerrois, les taux locaux de la commune et de l'intercommunalité sont restés stables sur la période 2019 à 2023.
- La taxe foncière sur les propriétés bâties représente **65%** des impôts et taxes perçues par la ville de Tonnerre et **42%** des produits de fonctionnement encaissables en 2023. ●



# Fêtes de fin d'année



Trois questions à ...

## Chantal Prieur

Adjointe en charge du commerce, des animations et du tourisme

**Madame Prieur, quel est le programme des festivités de fin d'année à Tonnerre ?**

Les festivités seront concentrées sur le **vendredi 22 et le samedi 23 décembre** et auront pour thématique les voyages dans le temps.

**Le vendredi, un orgue de Barbarie animera la place Marguerite de Bourgogne, de 14h à 18h.** Pour les plus grands, un atelier de réalité virtuelle sera animé par les étudiants de Créasup, de 16h à 18h. Tout l'après-midi vous pourrez trouver restauration et boissons chaudes.

**Le samedi, l'orgue de Barbarie déambulera du marché à la place Marguerite de Bourgogne.** Des jeux anciens seront proposés toute la journée. Le matin, de 10h à 11h, un spectacle de marionnettes sera offert aux plus petits. L'après-midi, une calèche promènera les enfants dans la ville, avec distribution de bonbons. Claude Blot proposera des séances photos dans un petit chalet, pour les enfants, en compagnie du Père-Noël.

**Qu'en est-il des illuminations de Noël cette année ?**

Les guirlandes de Noël n'ont pas été installées l'an dernier, en raison des économies d'énergie nécessaires. Elles seront réinstallées cette année ! D'une part parce que les économies effectuées le permettent et, d'autre part, pour ne pas priver les Tonnerrois de la magie de Noël. En revanche la patinoire ne sera pas de retour cette année, pour des raisons de coût mais aussi du temps qu'elle nécessite pour l'animer.

**La mairie propose un escape game sur le thème d'un fait divers local, pouvez-vous nous en dire plus ?**

C'est un projet très original et dans l'air du temps. **Le synopsis s'inspire d'un fait divers réel, qui s'est déroulé à Tonnerre en 1884.** On ne vous en dit pas plus, venez le découvrir à l'espace Marland, du 15 décembre au 29 février.

**Ce jeu est plutôt destiné aux adolescents et aux adultes.** N'hésitez pas à réserver pour découvrir les mystères de Tonnerre ! ●

mt.



## PROGRAMME D'ANIMATIONS

PLACE MARGUERITE DE BOURGOGNE  
LES 22 ET 23 DECEMBRE

### VENDREDI 22 DECEMBRE

- **De 14h à 18h :** Animation musicale Crèvecoeur et son orgue de Barbarie
- **De 16h à 18h :** Atelier "Réalité Virtuelle" animé par les étudiants de Créasup  
*\* Petite restauration et boissons chaudes sur place*

### SAMEDI 23 DECEMBRE

- **De 10h à 18h :** Stands rétros et jeux anciens - Cadeaux à gagner
- **De 10h à 12h et de 14h à 16h :** Animation musicale Crèvecoeur et son orgue de Barbarie
- **À 10h et 11h :** Spectacles de Marionnettes "Guignol, la sorcière et les cadeaux de Noël"
- **À 14h :** Arrivée du Père-Noël en calèche et distribution de bonbons
- **De 14h à 16h :** Stand photo avec le Père-Noël par Claude Blot
- **De 14h à 18h :** Promenade en calèche
- **De 16h à 16h30 :** Chants de Noël par le Chœur du Tonnerrois  
*\* Petite restauration et boissons chaudes sur place*

La  
**TENTATION**

**PÂTISSIER - CHOCOLATIER**  
TONNERRE



**03 58 46 22 15**  
[www-la-tentation.com](http://www-la-tentation.com)

## Solidarités



Gaëlle Benoit

**Cette année encore, il y aura du choix dans les réjouissances ! Un goûter spectacle-cabaret ou un colis festif sera proposé.**

Ces petits plaisirs offerts par la ville de Tonnerre concernent près de 600 personnes sans oublier les 55 personnes Tonnerroises résidentes d'un EHPAD.

**C'est nouveau cette année !** L'association « Pierres Pôle et Compagnie » distribuera les invitations dans les boîtes aux lettres des personnes concernées.

## Festivités de fin d'année au CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

Chaque année, l'équipe du CCAS et l'élue en charge sont ravies d'organiser les festivités de fin d'année à destination des aînés Tonnerrois de 71 ans et plus qui vivent à leur domicile mais également dans les EHPAD de la région.

**Le goûter spectacle-cabaret se déroulera le jeudi 7 décembre à partir de 14h**, dans une ambiance musicale et festive, une centaine de personnes sont attendues le temps d'un après-midi haut en couleurs, à l'espace Marland. Ce moment de convivialité permettra le partage de la traditionnelle bûche de Noël, de déguster des friandises le tout accompagné d'un verre de crémant de la ville.

**Les personnes préférant un colis de Noël gourmand sont invitées à le retirer le samedi 16 et le mercredi 20 décembre** le matin, à l'espace Marland, ils seront remis par les élu(e)s de la ville. ●

## Troc'o thèque

**Initiative proposée par une bénévole et portée par le Trait d'Union ;**

La Troc'o thèque est un espace qui consiste à déposer et prendre des objets divers et variés : vaisselle, ustensiles de cuisine, décoration, jouets, jeux, plantes... Tous les dons doivent être en bon état. L'idée est de prolonger la vie des objets et de s'inscrire dans une démarche citoyenne et solidaire.

On récupère ce qui nous plaît, on troque. D'ailleurs, il n'y a aucune obligation de réciprocité : Il ne s'agit pas d'un échange mais bien de dons !

Parfois la Troc'o thèque est déclinée en thématiques selon les actions menées par la ville : octobre rose, spéciale jouets...un petit plus et une particularité pour valoriser les objets et rendre cet espace convivial et attrayant.

**La Troc'o thèque est en accès libre les jeudis à partir de 10h au Trait d'union.** ●



**Si vous êtes intéressés, ou pour plus de renseignements sur les modalités, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 03 86 55 03 71.**



### 3 questions à...

## Christophe Cano

Directeur de la salle de sport « Le Club »

### Christophe, depuis quand êtes-vous le Directeur du Club ?

Je suis Directeur du Club - anciennement l'Orange Bleue - depuis octobre 2020, peu avant la deuxième fermeture administrative liée au covid. Je suis originaire de Foix, dans l'Ariège, à proximité de la ville de Toulouse et je travaille dans le domaine du Fitness depuis 2006.

### Quelles sont les activités proposées ?

Le Club se veut généraliste, c'est-à-dire que nous proposons à nos adhérents différentes activités, au travers de cinq plateaux d'entraînement au sein desquels on retrouve la musculation libre et guidée, le cardio-training, le cross-training, le fitness (zumba, step, abdos fessiers...) et toutes les disciplines bien-être (pilates, yoga, abdologie...).

La plupart des abonnements propose un accès libre à la salle aux horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 8h à 13h30 et 16h à 21h et le samedi de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h.

### Cela s'adresse à tout le monde ?

La salle s'adresse bien sûr à tout le monde. Les activités proposées répondent à tous les objectifs et à tous les niveaux. Nous accueillons nos membres à partir de 14 ans, sans aucune limite d'âge dès lors que la personne est apte à pratiquer. D'ailleurs notre abonné le plus âgé a 82 ans !

Nous proposerons dès l'année prochaine un programme sport-santé, permettant la prise en charge des affections et pathologies de longue durée. Le lancement de cette offre est prévu au cours du premier semestre 2024 et offrira la possibilité d'un remboursement partiel ou total de la part des mutuelles. ●

#### CONTACT

→ Le Club  
43-45, Avenue Alfred Grévin  
89700 Tonnerre  
09 62 57 45 35  
leclub-tonnerre.fr



#### CONTACT

→ Association JISEIDO 89  
06 08 42 89 39 - mp.nodot@laposte.net

## Section Tai chi

**Le Tai Chi, art martial d'origine chinoise, vise à développer et harmoniser les forces complémentaires dans un enchaînement de mouvements lents.**

**Il est aujourd'hui pratiqué en tant que gymnastique énergétique globale, source de santé et de bien-être, accessible à tous.**

La lenteur d'exécution permet de déceler d'éventuels blocages, de développer souplesse, concentration et mémorisation, tout en renforçant le système musculaire profond.

Le Jiseido, pratiqué à Tonnerre, est une forme de Tai Chi dynamique élaborée par maître Kenji To-kitsu. ●

## Attractivité

# Les jeudis des Commerçants, c'est parti !

Vous êtes nombreux à suivre nos petites pastilles vidéos tous les jeudis matin sur les réseaux facebook et instagram de la ville de Tonnerre.

### Commerçants !

Si vous souhaitez vous prêter au jeu, n'hésitez pas à contacter Gabrielle LÉBOUCQ pour convenir d'un rendez-vous pour tourner une petite séquence vidéo de votre commerce (manager-commerces@mairie-tonnerre.fr). ●



## Nouveaux commerces

La place Charles de Gaulle a le vent en poupe !

### 1 Au Palais Gourmand

#### BOULANGERIE

- 6 place Charles de Gaulle
- Ouvert tous les jours sauf le lundi de 6h30 à 20h
- Tél : 09 55 39 74 69

### 2 Atelier boutique Fenix

#### COUTURE, BRODERIE ET RETOUCHE

- 6 place Charles de Gaulle
- Ouvert le mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h
- Samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h
- Tél : 07 77 83 25 88

### 3 Odko's boutique

#### VÊTEMENTS NEUFS ET D'OCCASION HOMME, FEMME ET ENFANT

- 8 place Charles de Gaulle
- Ouvert tous les jours de 14h à 19h
- Mercredi de 16h à 19h
- Tél : 07 55 12 51 89



# Agenda des manifestations

## Décembre

DU 1<sup>ER</sup> AU 24 DÉC.

→ **Calendrier de l'avent virtuel de Noël**

SAMEDI 2 DÉC. À 10H

→ **Café musique**

Animé par Jack Ferrari sur la compositrice américaine Florence Price.  
Médiathèque Ernest Cœurderoy

MARDI 5 DÉC.

→ **Commémoration**

Hommage aux morts pour l'Algérie, le Maroc et la Tunisie

MERCREDI 6 DÉC

→ **Jeux d'Antan**

Centre social

JEUDI 7 DÉC.

→ **Goûter « Voyage dans le temps »** offert par la ville aux aînés de plus de 71 ans

SAMEDI 9 DÉC.

À 10H

→ **Café Littéraire**

Livre choisi : Le Vieux qui ne voulait pas fêter son anniversaire de Jonas Jonasson. Médiathèque Cœurderoy

À 15H30

→ **La Petite flamme de Noël**

Spectacle de contes (à partir de 5 ans) par Caroline Castelli.

Entrée libre. Durée : 1 heure.

Sur inscription au 03 86 55 03 82.

Médiathèque Cœurderoy

DE 9H À 13H

→ **Ouverture de la ressourcerie éphémère**

« Pierres, Pôle et Compagnie »  
avenue Aristide Briand

DIMANCHE 10 DÉC.

→ **Loto de l'association de l'Amicale des marins**

Espace Marland

LUNDI 11 DÉC.

→ **Conseil municipal**

Salle du Conseil - Mairie de Tonnerre

→ **Forum de l'emploi et de l'insertion**

Espace Marland

MERCREDI 13 DÉC.

→ **Ateliers culinaires**

Centre social

SAMEDI 16 DÉC.

→ **Distribution des colis de fin d'année aux aînés de la ville**

Espace Marland

À 10H

→ **Café BD**

Animé par Christian Marmonnier.  
Médiathèque Cœurderoy

DU 16 DÉC. AU 29 FEV.

→ **Escape Game**

La malédiction de M. Brisebard, inspiré de faits réels  
Espace Marland



DIMANCHE 17 DÉC.

→ **Concert de Noël**

Chœur en Tonnerrois  
Espace Marland

MERCREDI 20 DÉC.

→ **Distribution des colis de fin d'année aux aînés de la ville**

Espace Marland

→ **Ateliers créatifs de Noël**

La Pause

VEND. 22 ET SAM. 23 DÉC.

→ **Diverses animations** sur la place Marguerite de Bourgogne

SAMEDI 23 DÉC.

À 16H ET À 18H

→ **A l'Aube, Cie. ApiQuenotte**

Spectacle musical pour les tout-petits (1 à 3 ans). Entrée libre.

Durée : 25 mn.

Renseignements et réservations  
au 03 83 55 03 82.

Espace Marland, 10, rue François Mitterrand.

## Janvier

DU 9 AU 21 JANV.

→ **Cirque Amar** - Parking de la gare

SAMEDI 20 JANV.

À 10H

→ **Café littéraire**

Médiathèque Cœurderoy

À 18H

→ **Cérémonie des vœux du maire suivi d'un concert**

Orchestre d'Harmonie de la Ville de Tonnerre - Gymnase Abel Minard

SAMEDI 27 JANV.

→ **Permanence du maire** - Mairie

→ **Exposition de Philippe Jozelon**

Présentation du métier d'illustrateur.  
Renseignements :  
Médiathèque Cœurderoy

## Février

SAMEDI 3 FÉV. À 14H30

→ **Une dernière valse spectacle de danse en fauteuil, Cie Kalijjo**

Cet événement s'inscrit dans le cadre de la quinzaine Lire Autrement initiée par la Médiathèque départementale de l'Yonne. Public ados et adultes.

**Un atelier de danse pour public handi-valide** (sur inscription) suivra la représentation.

Renseignements et inscriptions  
au 03 86 55 03 82.

Entrée libre. Espace Marland

SAMEDI 10 FÉV.

À 10H

→ **Café littéraire**

Médiathèque Cœurderoy

DE 9H À 13H

→ **Ouverture de la ressourcerie éphémère** «

Pierres, Pôle et Compagnie »  
Avenue Aristide Briand

MARDI 13 FÉV.

→ **Journée paralympique**

Pour les jeunes des établissements scolaires

SAMEDI 17 FÉV.

→ **Permanence du maire**

## Mars

SAMEDI 9 MARS

→ **Gala de catch**



t.



MER. 6 DÉC.

CENTRE SOCIAL

# JEUX D'ANTAN



## GOÛTER\* VOYAGE DANS LE TEMPS

JEU. 7 DÉC.

CCAS

MER. 13 DÉC.

CENTRE SOCIAL

## ATELIERS CULINAIRES

## ATELIERS CRÉATIFS

MER. 20 DÉC.

LA PAUSE

SAM. 9 DÉC.  
À PARTIR DE 5 ANS

MÉDIATHÈQUE

## SPECTACLE

SAM. 23 DÉC.

POUR LES 1 À 4 ANS  
ESPACE MARLAND

VEN. 22 DÉC.

SAM. 23 DÉC.

PLACE MARGUERITE DE BOURGOGNE

## ANIMATIONS

## COMMERCES EN FÊTE

CALENDRIER DE L'AVENT



TARIF 40€  
LA SESSION  
MAXI 4 PERS.  
ADOS/ADULTE

## ESCAPE GAME PATRIMOINE

LA MALÉDICTION DE M. BRISEBARD

BILLETTERIE EN LIGNE  
(OFFICE DE TOURISME)  
DU 16/12 AU 29/02

HO  
HO  
HO



\*OUVERT AUX PLUS DE 71 ANS

RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET SUR  
[VILLE-TONNERRE.FR](http://VILLE-TONNERRE.FR)



Cécile BERLY

Depuis deux ans, les habitantes et les habitants de Tonnerre et du Tonnerrois sont invités à prendre la plume, à réfléchir, à libérer une émotion. En un mot, à écrire.

Et c'est un franc succès, populaire au sens le plus noble du terme, grâce auquel s'effondrent des idées reçues à propos de ces territoires. Nombreux sont les femmes et les hommes à avoir ce besoin d'écrire, de mettre en mots un vécu, d'exprimer un ressenti. Les 800 exemplaires du recueil *Des lettres & des femmes* ont été écoulés en seulement quelques jours. Depuis juillet, les retours sont nombreux : « émotions », « fierté », « larmes », sont les mots qui reviennent le plus !

Écrire une lettre est un exercice, certes, difficile mais accessible à tous. L'idée de s'adresser à un destinataire qui ne pourra pas répondre, libère d'une crainte : ne pas être écouté, compris. Cependant, l'essentiel est déjà là : ce qui devait être dit, écrit, est désormais exprimé et même matérialisé.

Dans le cadre de ce nouveau projet, nous proposons aux habitants de Tonnerre et du Tonnerrois d'écrire

## Terres de correspondances. Tonnerre & le Tonnerrois

Écrivez une lettre à votre territoire !

Écrivez à un monument historique, à un lieu de vie et d'échanges, à une vigne, à une boutique, à l'hôpital, à une usine, à une école, à un quartier...

une lettre adressée à un monument historique, à un lieu de vie et de sociabilité, à une vigne, à l'hôpital, à une usine, à une boutique, à une école, à un quartier... Non pas pour écrire l'histoire de ce territoire, mais *un vécu, une émotion, une sensation, un chagrin ou une joie*. Un souvenir d'enfance, d'adolescence ; le travail quotidien dans les vignes, une usine ou à l'hôpital ; une amitié, une histoire d'amour ; des achats en famille dans le centre-ville ; un moment sportif, un film vu au cinéma, un concert de l'Harmonie de Tonnerre ; une promenade à la fosse Dionne, au Pâtis, le long du canal de Bourgogne ; les fêtes du village, les vinées à l'hôtel-Dieu, les fêtes de la Saint-Vincent, celles des Médiévales...

Tonnerre et le Tonnerrois forment un territoire riche d'une histoire et d'un patrimoine peu communs : d'églises, d'un hôtel-Dieu, d'anciens couvents ; de châteaux (Ancy-le-Franc, Maulnes), d'hôtels particuliers (hôtel d'Uzès) ; de vignobles ; d'une crypte, de caves, de lavoirs (la fosse Dionne étant le plus connu et atypique) ; de boutiques connues de tous (la chocolaterie Thévenin, Tisslaine, Exaverine) ; de lieux

d'échanges qu'ils soient commerçants, culturels ou de détente que tous fréquentent (le marché couvert, le café des Glaces, le cinéma, la promenade du Pâtis ou le canal de Bourgogne). D'une structure hospitalière, premier employeur du territoire. D'usines qui ont brutalement fermé (J2T Vidéo / la Steli une filiale de Thomson, la fromagerie Paul-Renard, l'atelier de confection Petit Bateau, une cimenterie Lafarge) ou qui perdurent et rayonnent à l'international (La Compagnie Dumas). Un lycée, un collège, des écoles primaires, un conservatoire et, dernièrement, un établissement supérieur avec l'implantation de CREASUP Digital. Et depuis peu, le skate-park, le bike-park, le City-Stade, un espace dédié aux sports d'équipes, aménagé dans le quartier des Prés-Hauts. ●



A la demande d'une partie de l'équipe enseignante du collège Abel Minard, le travail sur *l'ambition féminine* se poursuit. Les élèves de toutes les classes de Troisième vont créer une exposition interdisciplinaire sur ce thème, qui sera installée dans les locaux du collège au mois de mars 2024.

### A noter !

Depuis novembre, le centre social Le Trait d'Union et la médiathèque Ernest Coeurderoy co-organisent des ateliers d'écriture, accessibles à toutes et tous. Le vendredi 22 décembre aura lieu le dernier de cette année 2023, de 14h30 à 16h, dans les locaux du centre social situés 23 rue Émile Bernard. **Les ateliers d'écriture reprendront dès le mois de janvier** : les dates et lieux seront communiqués par le centre social, la médiathèque et via le compte Facebook de la ville de Tonnerre.

A partir de janvier 2024, et ce jusqu'à la fin du mois de juin, vous pourrez déposer vos lettres à l'accueil de la médiathèque, où sera disposée une boîte à cet effet.

## Cinéma

# Un nouveau logo

pour le cinéma-Théâtre de la ville de Tonnerre

**Au cœur de notre centre-ville, le Cinéma-Théâtre s'est refait une beauté !  
Et qui dit nouveau visage dit nouveau logo et... nouveau nom !**

Combien de fois avez-vous regardé droit dans l'oeil de la Fosse Dionne ? Aviez-vous remarqué l'œil de bœuf au-dessus de l'entrée principale du Cinéma-Théâtre ? Vous êtes-vous déjà retrouvé face à face avec Christie, notre projecteur au Cinéma ?

**La Ville de Tonnerre est fière de vous présenter :** Le Cyclope, Cinéma Théâtre. Créature intemporelle et transgénérationnelle, le Cyclope traverse le 7<sup>ème</sup> art, de Méliès à X-Men mais aussi les univers geek et la littérature. Comme une fenêtre sur le monde, son oeil est partout.

**Aujourd'hui, il s'installe à Tonnerre ! ●**



## Patrimoine

# Tonnerre Patrimoine

La Fosse Dionne en Hiver vers 1900



Abonnez-vous à la page facebook et Instagram de "Tonnerre Patrimoine" et faites un saut dans le passé de Tonnerre !



# Mairie de Tonnerre

**HORAIRES :**

- **Lundi, mercredi, jeudi et vendredi** de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- **Mardi** de 8h30 à 13h30
- **Et le dernier samedi du mois** de 9h00 à 12h00

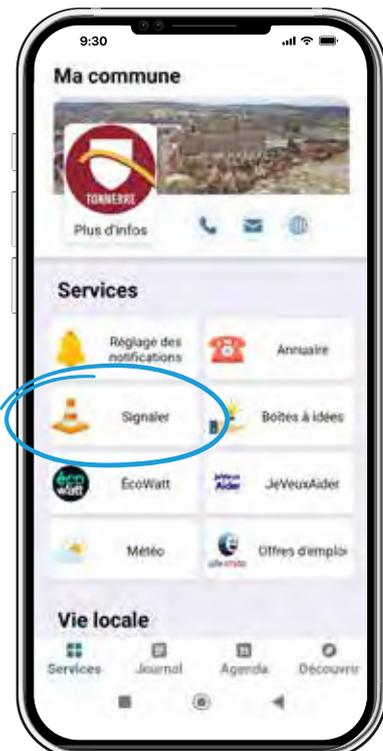
**COORDONNÉES**

→ Rue de l'hôtel de ville • 89700 Tonnerre  
03 86 55 22 55 • [etat-civil@mairie-tonnerre.fr](mailto:etat-civil@mairie-tonnerre.fr)



## Tutoriel sur l'utilisation d'intramuros

Savez-vous que vous pouvez « signaler » directement un dysfonctionnement au sein de la ville de Tonnerre :



1

↓  
**Télécharger l'application « IntraMuros »**

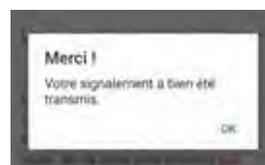
2

**Remplir les champs :**

- Lieu du signalement
- Ajouter une photo si nécessaire
- Sélectionner le service concerné par le signalement (voirie, éclairage public, piscine, espaces verts, communication...)
- Faire une description du problème rencontré
- Ajouter votre email pour obtenir une réponse
- Ajouter votre nom (facultatif)
- Ajouter votre téléphone (facultatif)

3

**Un agent du service concerné reçoit le signalement du problème** et agira en conséquence en vous apportant une réponse.



### Tonnerre, ma ville

On ne vous dit pas tout !!!

Notre équipe s'inquiète sérieusement de reports permanents de projets, de programmes et des budgets inscrits, d'année en année. Ces reports sont devenus un mode de gestion approuvé par la municipalité en place.

A quoi servent donc ces manipulations comptables ???

Le dernier en date concerne la réouverture du cinéma. Celle-ci initialement prévue à la rentrée 2023 est reportée en 2024 en raison de travaux inachevés. A ce retard de travaux, prévisibles sur ce type de programme, des aléas ont été constatés en raison d'un réel amateurisme.

Ainsi des recettes attendues en 2023 sur le budget cinéma nécessitent le versement d'une subvention du budget de la ville de 40 000 euros.

C'est un pis aller qui confirme le manque de sérieux dans l'élaboration des budgets.

Il en est de même pour la réhabilitation de l'école des Lourdes en maison des associations, dans le quartier des Prés-Hauts. Ce projet est carrément suspendu ! Encore un cas d'école de la méthode des reports budgétaires mise en oeuvre depuis le début du mandat. Après avoir annoncé dès 2021 des travaux sommaires pour transformer ce bâtiment, avoir inscrit au budget 2022 et 2023 des travaux pour 1,5 million d'euros sans les aménagements extérieurs, le projet est tout simplement annulé selon l'article de presse du 06/11/2023. ( Nous pouvons prendre le pari d'une nouvelle inscription et d'un nouveau projet en 2025 ).

Le tissu associatif est malmené pour encore une longue période alors que Mr le Maire occupe tout l'étage de la maison Marland avec les services financiers et ressources humaines bien que ce ne soit pas sa vocation.

C'est un nouveau coup dur pour le monde associatif, liant de la vie de la cité et force de proposition dans la cohésion des populations.

Pourrait-on dire que la présentation des budgets soit insincère ??? L'inscription de multiples projets et de leur subventions ambitieuses pour plusieurs millions d'euros inscrites en recettes ne sont que du facial ou de l'affichage. Déjà pointés du doigt par la CRC, chambre régionale des comptes de Bourgogne Franche-Comté lors de son audit sur les comptes de la ville entre 2009 à 2015, les méthodes perdurent et les sanctions seront inévitables.

Ce mélange des genres et des usages ne fait jamais bon ménage, tout cela aussi au détriment du tissu associatif, des actions sociales et solidaires qui devraient être soutenues dans un contexte économique et social fragile.

En cette fin d'année, nous souhaitons à chacun d'entre vous et à vos familles de douces fêtes. Recevez nos vœux les meilleurs et chaleureux pour 2024.

L'équipe Tonnerre, ma Ville

### Tonnerre en Bourgogne

Texte non communiqué

### Un avenir pour Tonnerre, avec vous !

Le 3 novembre dernier, notre bilan public à mi-mandat a fait salle comble, à l'espace Marland. La quasi-totalité des engagements de campagne ont déjà été remplis voire dépassés après ces 3 années. Malgré ces résultats positifs répondant à vos souhaits, il faut encore se « relever les manches » et poursuivre les efforts, en s'unissant pour défendre la qualité de vie à Tonnerre et en allant plus loin comme le développement des mobilités douces par exemple.

L'année 2023 a vu la concrétisation de nombreux projets, tous n'étaient pas prévus en début de mandat : la réhabilitation intégrale du Cinéma-Théâtre dans le respect de l'édifice et du budget alloué, la réalisation d'équipements sportifs en faveur des jeunes, la poursuite de la réhabilitation de la voirie : le cadre de vie s'améliore de jour en jour ! Les travaux de réhabilitation du quartier du marché couvert devraient démarrer au début du deuxième trimestre 2024 impulsant ainsi une transformation du cœur de ville pour devenir un lieu pour tous où pourront se mêler culture, mise en valeur des espaces naturels - comme un trait d'union entre les générations et le renouveau souhaité pour notre ville.

La proximité avec les habitants est notre leitmotiv, les permanences du maire, les différents comités et les réunions de quartiers permettent de se rencontrer, d'être à l'écoute et au plus près des préoccupations des citoyens en tenant compte des contraintes budgétaires.

La régie de territoire, véritable réussite, un bras-armé de l'insertion professionnelle au cœur même de notre ville, a permis la réinsertion par le travail de 21 personnes en difficultés après 1 année de fonctionnement.

Nous travaillons activement à l'élaboration du budget pour l'année 2024, un budget équilibré, réfléchi, juste et ambitieux, tout en maintenant le désendettement de la ville et en maintenant un objectif de développement et d'attractivité de notre cité.

Cette année, le programme des festivités de fin d'année s'adressera à tous, petits et grands, tous les services de la ville ont eu à cœur de proposer des animations festives et joyeuses, que nous avons impulsées.

Aussi, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, une belle année 2024, pleine de réussite, d'engagement et de nouveaux projets à concrétiser !

# Carnet d'adresses



## SÉMAPHORE

- **Communauté de Communes "Le Tonnerrois en Bourgogne"**  
Standard : 03 86 54 86 11  
Service Déchets : 03 73 91 00 11  
France Services : 03 86 54 87 00  
MSA Bourgogne : Sur RDV au 09 69 36 20 50

## Permanences :

### CPAM YONNE

- Mercredi de 13h30 à 16h sans RDV  
Permanence suspendue pour le moment

### Centre d'Examens de Santé

- 1 jour par mois sur RDV au **03 86 54 87 00**

### Permanence addictologie

- Alcool, tabac, cannabis, médicaments, psychotropes, écrans, jeux et autres addictions : permanence du CSAPA au CH du Tonnerrois : **06 71 27 16 38**

### KOVERS (Mutuelle Santé de l'Yonne)

- Sur RDV au **03 86 45 60 50**

### Agence Départementale d'Information sur Logement

- 4<sup>ème</sup> vendredi du mois de 10h à 12h  
sur RDV au **03 86 72 16 16**

### Conseil Architecture Urbanisme Environnement - CAUE 89

- 1 jeudi par mois de 9h30 à 12h  
sur RDV au **03 86 72 87 19**

### Centre de Développement Économique Du Tonnerrois (CDET)

- 2 Av. de la Gare, 89700 Tonnerre  
sur RDV au **03 86 55 39 00**

## Espace Info Énergie

- 2<sup>ème</sup> jeudi du mois de 9h30 à 12h  
sur RDV au **03 86 72 16 16**

## SOLIHA 89 (Location Solidaire)

- 1<sup>er</sup> jeudi du mois de 10h à 12h sur RDV au **03 86 18 91 38**

## Conciliatrice de Justice

- 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 17h30 à 19h30 sur RDV au **07 76 19 28 67**

## Permanence juridique du Conseil Départemental de l'Accès au Droit

- 1<sup>er</sup> vendredi matin du mois sur RDV au **03 86 42 00 50**

## Déchèterie

Tonnerre - ZI de Vauplaine

- **Horaires d'Hiver (du 1 novembre au 31 mars) :**  
Lundi : 13h30 - 17h - Ma / Me / Ve / Sa : 9h- 12h30/13h30- 17h  
• Fermée le jeudi.

Retrouvez les horaires de vos déchèteries sur votre calendrier de collecte.

## Collecte des déchets ménagers et bac jaune

- le mardi  
• Service déchets CCLTB : **03 73 91 00 10**

## Piscine

- **Horaires pendant la période scolaire**  
Lundi : fermée / Mardi : 12h-14h / 17h-20h  
Mercredi : 15h-19h (Bassin d'apprentissage fermé de 17h30 à 18h15)  
Jeudi : 17h-19h (Bassin d'apprentissage fermé de 18h-19h)  
Vendredi : 11h30-14h et de 16h à 18h45 (Bassin d'apprentissage fermé de 16h à 17h)  
Samedi : 15h-18h  
Dimanche : 10h-13h

# Pharmacies de garde

## Décembre

- Du 1 au 8/12 : Pharmacie Verdin à Noyers
- Du 8/12 au 15/12 : Pharmacie de Tanlay
- Du 15/12 au 22/12 : Pharmacie de Flogny
- Du 22/12 au 29/12 : Pharmacie Cottage (Auchan) à Tonnerre
- Sauf le 24/12 : Pharmacie Choisy à Lézennes
- Du 29/12 au 05/01/2024 : Pharmacie de l'Armançon - Ancy le Franc

## Janvier

- Du 5 au 12/01 : Pharmacie de la république - (Lycée) Tonnerre
- Du 12/01 au 19/01 : Pharmacie Choisy à Lézennes
- Sauf le 14/01/2024 : pharmacie du cottage (Auchan) à Tonnerre
- Du 19 au 26/01 : Grande pharmacie de Tonnerre (Prés-hauts)





La municipalité vous invite  
à la cérémonie des

**VOEUX**



**Concert du  
nouvel an**  
par l'Orchestre d'Harmonie  
de la ville de Tonneer

**Vœux  
du maire**

**SAMEDI  
20 JANVIER**

**18H • GYMNASSE ABEL MINARD**



Mairie de Tonneer • Rue de l'Hôtel de Ville • 89700 TONNERRE  
Tél. : 03 86 55 22 55 • Mail : communication@mairie-tonnerre.fr